

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : Lieux de vie pour personnes avec troubles neuro-psychologiques: bilan et perspectives.
Initiant-e(-s) : Françoise Piron

Selon les estimations, quelque 150'000 personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence vivent actuellement en Suisse, dont un peu moins de 13'000 dans le canton de Vaud (chiffre 2022). On dénombre 32'200 nouveaux cas chaque année dans notre pays, soit une nouvelle personne affectée toutes les 16 minutes. Pour une personne atteinte ce sont 1 à 3 proches qui sont impliqués. La question du lieu de vie est donc primordiale.

[En Suisse plus de 7'700 personnes sont atteintes de démence avant leur 65ème anniversaire, soit près de 5% de tous les malades. 66% des personnes atteintes de démence sont des femmes. Pour chaque personne malade, entre un et trois proches sont directement touchés. En 2050, on estime que 315'400 personnes seront atteintes d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence, l'âge représentant le principal facteur de risque. Le nombre de cas aura donc doublé d'ici moins de 30 ans. Les démences engendrent un coût global estimé à 11,8 milliards de francs par année, dont 5,5 milliards de francs (soit 47% du coût global), correspondent à la valeur commerciale des prestations non rémunérées d'assistance et de soins fournies par l'entourage. Le fait de se sentir chez soi est essentiel dans la qualité de vie des personnes souffrant de ce type de troubles. Dans le futur, projeter des formes d'habitat adaptés à ces personnes va devenir essentiel, non seulement pour faciliter le quotidien des proches-aidants, mais aussi pour des questions d'ordre économique.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) A-t-on des statistiques du nombre de lausannoises et de lausannois atteints par ce type de trouble et de son évolution ?
- 2) Existe-t-il des quartiers à Lausanne qui sont ou seraient propices pour développer des lieux de vie adaptés et sécurisants pour ces personnes ?
- 3) La Ville envisage-t-elle de transformer ou de construire elle-même ce type de quartier dans les prochaines années ?
- 4) Est-il envisageable d'imaginer une intégration de ce type d'habitats au sein des nouveaux quartiers de la ville ?

Lausanne, le 29 août 2023

Mme Françoise PIRON

Signataire(s) :

